

*Investissement Canada—Loi*

**M. Lewis:** Pour le courage, ne vous en faites pas pour moi.

**M. Caccia:** Nous insistons sur l'importance d'un préavis parce que nous avons tiré de bonnes leçons du passé. Nous considérons donc qu'un examen des projets d'investissement est nécessaire dans l'intérêt national. Qu'y a-t-il de mal à examiner ces investissements minutieusement pour en évaluer les avantages à long terme au lieu de leur ouvrir les portes?

Or, selon la mesure proposée par le gouvernement, un tel examen n'aura lieu que lorsque les investissements sont très importants. La définition de l'expression «investissements importants» est peu explicite, mais pourquoi devrions-nous examiner seulement les investissements importants? Dans l'intérêt du Canada, il importe certes d'effectuer un examen consciencieux, quelle que soit l'importance de l'investissement.

Quand il s'agit de la technologie de pointe, de la technologie de l'avenir, les investissements étrangers ne sont pas toujours importants. Toutefois, échelonnés sur une certaine période, ces investissements permettent à des produits industriels étrangers de s'aménager une base au Canada qui permettra de faire des placements beaucoup plus élevés, une fois le marché exploité. Cela permet alors à une véritable industrie de s'épanouir à la suite d'investissements qui n'étaient pas forcément importants.

Si ma mémoire est fidèle, c'est ce qui s'est produit dans les années 50 avec les produits électroniques. A ce moment-là, nous avons été témoins d'une première vague d'investissements effectués par le truchement d'agences qui vendaient uniquement des produits étrangers. Ils se sont solidement établis et les industries ont alors décidé de passer à l'étape suivante, celle des investissements étrangers, empêchant ainsi les Canadiens de se ménager des débouchés sur notre propre marché. Nous vivons dans un monde très concurrentiel. Nous devons donc adopter les mesures prises par beaucoup d'autres pays pour scruter les investissements, afin de déterminer s'ils sont dans l'intérêt des gens et s'ils ne nuisent pas à l'emploi.

Lorsque je vois ce projet de loi, le moins que je puisse dire, c'est que je ne suis pas heureux. Je vois une évolution qui a commencé par l'abolition du Programme énergétique national. Je suis dégoûté de ce qu'a fait le gouvernement progressiste conservateur du Programme énergétique national dont nous étions si fiers. Nous attendions les résultats des mesures prises en 1980-1981. Elles devaient assurer notre avenir et garantir aux Canadiens la possession de leurs propres ressources naturelles.

Ce projet de loi sur les investissements au Canada me rappelle l'évolution des relations Canada-États-Unis, depuis que le gouvernement progressiste conservateur a pris le pouvoir. Je dis cela en présence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) qui, lui-même, n'est pas très à l'aise devant la tournure des événements. Le gouvernement fédéral se retrouve dans une position qui l'obligera à quémander auprès de Washington au lieu de demander fièrement aux Américains de faire ce qui doit être fait. Nous ne devrions pas hésiter à réclamer les choses pour lesquelles nous devons lutter, que cela concerne les pluies acides ou nos intérêts commerciaux. Nous n'avons rien à gagner en nous traînant à genoux tout en implorant les Américains de penser à nous. Or c'est malheureusement ce que fait le gouvernement depuis six mois.

L'attitude dont s'inspire le projet de loi C-15 est regrettable. L'élimination du Programme énergétique national est également une mauvaise décision. Les Canadiens des générations à

venir rejeteront la politique adoptée par le gouvernement du Canada dans ce domaine d'une importance cruciale sur le plan international, car ils sauront que les pays étrangers veulent investir au Canada. Comme ceux d'entre nous qui ne portent pas d'ocillères, ils sauront que le Canada est un des pays du monde les plus propices aux investissements.

Les gens se bousculent pour être acceptés comme immigrants chez-nous. De même, ils viennent frapper à la porte du Canada pour y investir des capitaux, parce qu'ils savent que le Canada est un pays riche et prometteur. Tout joue donc en notre faveur. Nous sommes dans une position de négociation très solide quand nous voulons réglementer les investissements étrangers. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous devrions vendre la boutique. Ce n'est sûrement pas l'attitude qu'il convient d'adopter dans les années 80.

Le Canada est un géant qui sommeille. Son potentiel financier attirera toujours des capitaux, dans dix ans comme aujourd'hui. L'intérêt des Canadiens nous demande de filtrer les investissements, comme nous l'avons fait avec succès pendant des années, et certainement pas de laisser les investisseurs agir comme bon leur semble. Nous ne devrions pas donner une telle orientation à notre politique dans ce domaine très important.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, je suis heureux de profiter de l'occasion pour parler de l'amendement dont la Chambre est saisie, amendement en vertu duquel le projet de loi C-15 aura pour objet de reconnaître que l'augmentation de l'investissement et que le développement d'une nouvelle technologie, apporteront des avantages au Canada, mais seulement dans les conditions établies par le gouvernement. Il s'agit d'user de discrétion, ce qui est absolument essentiel au maintien d'un semblant d'intégrité nationale à l'égard de l'investissement étranger.

● (1640)

Je vois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) est présent. Cela tombe bien parce que, à une époque, il avait une réputation de conservateur de gauche, à l'instar d'un de ses collègues, le député de Waterloo, actuel secrétaire d'État (M. McLean). Ce doit être particulièrement difficile pour eux de voir arriver à l'étape du rapport à la Chambre des communes un projet de loi qui aurait pu porter le titre d'un ouvrage écrit un jour par un autre conservateur célèbre, George Grant. Ce projet de loi aurait pu s'appeler «La plainte d'une nation». Il manque la fin d'un rêve qui nourrissent de nombreux conservateurs ainsi que des néo-démocrates et des libéraux depuis des années pour leur pays, qu'ils entrevoyaient comme un pays souverain et indépendant, sur le plan économique, dans la moitié nord de l'hémisphère nord.

Mais aujourd'hui, les députés conservateurs, sous la direction de l'actuel premier ministre (M. Mulroney), sont devenus des continentalistes acharnés, tant sur le plan de la politique économique que sur celui des relations bilatérales avec les États-Unis. C'est un bien triste jour, pas seulement pour notre pays, mais également pour la parti progressiste conservateur qui voit ainsi complètement disparaître cet aspect de sa tradition. Aucun député ministériel auquel il reste encore un peu d'énergie ne semble comprendre cette tradition. Tous ces députés ont été impressionnés, je suppose, par le mandat accordé au premier ministre et par la fascination du pouvoir. Ils se sont